

## Rentrée scolaire : le conseil départemental expérimente le parrainage d'Espaces Naturels Sensibles par les collèges

Dans le cadre de la politique de soutien à l'éducation des collégiens et à leur réussite menée par le conseil départemental, Philippe Gouet, président du département de Loir-et-Cher et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, se sont rendus, lundi 2 septembre 2024, au [collège Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan](#), à l'occasion de la rentrée des classes. Lors de cette visite a été signée la toute première convention de parrainage d'un [Espace Naturel Sensible](#) par un établissement scolaire du département.



Comme chaque année au terme des vacances estivales, plus de 13 500 collégiens ont repris, lundi 2 septembre, le chemin des salles de classe des [établissements publics de Loir-et-Cher](#). À cette occasion, Philippe Gouet et Claire Foucher-Maupetit se sont rendus au collège *Marie-Curie* de Saint-Laurent-Nouan pour échanger avec la centaine d'élèves des cinq classes de 6<sup>e</sup> (dont une de [Section d'enseignement général et professionnel adapté](#)), leurs parents et l'équipe pédagogique, mais aussi avec les sept agents du département présents au quotidien dans l'établissement.

Construit en 1980, le collège *Marie-Curie*, dont les bâtiments couvrent une surface de plus de 5 800m<sup>2</sup>, accueille près de 450 élèves et une trentaine de professeurs. Il fait l'objet d'une importante campagne de travaux de rénovation et de restructuration qui s'achèvera en fin d'année. Il expérimente le [cartable numérique](#) proposée par le conseil départemental pour ses classes de 6<sup>e</sup> à l'instar des collèges *Louis-Pergaud* de Neung-sur-Beuvron, *Jean-Rostand* de Lamotte-Beuvron, *Gaston Jollet* de Salbris, *Les Pressigny* de Selles-sur-Cher, et *Lavoisier* de Oucques-La-Nouvelle. Il accueille également parmi son effectif depuis juin 2020 Orage, premier chien d'empathie à avoir intégré un établissement scolaire dans la région. En binôme avec l'infirmière scolaire, il contribue à apaiser les tensions et à favoriser certains apprentissages.

**« Favoriser la réussite des collégiens loir-et-chériens est l'un des objectifs principaux du conseil départemental qui assume chaque jour, aux côtés de l'éducation nationale, la responsabilité de créer les conditions les plus favorables à l'acquisition de connaissances et à l'épanouissement individuel des élèves. »** rappelle Philippe Gouet.

Dans cet objectif, le conseil départemental investit pour améliorer les conditions d'accueil des élèves tout en assurant le fonctionnement régulier des 26 collèges publics dont il a la charge. Au quotidien, près de 280 agents du département sont chargés de l'accueil, de l'entretien et de la maintenance des bâtiments sans oublier la restauration scolaire qui, pour nourrir près de 10 000 collégiens demi-pensionnaires, sert 1,3 millions de repas chaque année.

### **Marie-Curie, premier collège parrain d'un ENS en Loir-et-Cher**

A l'occasion de cette nouvelle rentrée, Philippe Gouet et Régis Ventribout, principal de l'établissement, ont signé la première convention de parrainage « Collège-ENS » qui permet d'octroyer jusqu'à 5 000 € d'aides à l'établissement pour des projets en lien avec le patrimoine naturel. Proposé aux établissements volontaires, ce parrainage a pour objectif de faciliter la découverte et la sensibilisation des collégiens aux enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel en Loir-et-Cher. Pour cela, l'établissement s'engage à mettre en œuvre des projets pédagogiques avec la structure qui anime et gère l'espace naturel sensible labellisé par le département. Déjà engagé depuis plusieurs années dans le développement durable auprès de la [Maison de la Loire](#), le collège *Marie-Curie* bénéficie ainsi de l'appui du [Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire](#) pour découvrir l'[espace naturel sensible de la Petite Loire et l'Île de Muides](#).

Cette initiative est une application du [schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher](#) adopté en juin dernier qui fixe les axes stratégiques et les objectifs de la politique ENS du département pour les 10 prochaines années.

**« Très prochainement, les collèges Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire, Les Pressigny de Selles-sur-Cher, Clément-Janequin de Montoire-sur-le-Loir, Michel-Bégon et Augustin-Thierry de Blois ainsi que Notre-Dame des Anges de Vineuil vont s'engager dans un partenariat similaire afin de sensibiliser, conformément aux [engagements du département à destination de la jeunesse](#), leurs élèves au patrimoine naturel pour qu'ils deviennent des acteurs de la préservation de leurs paysages. »** déclare Pascal Hugué, vice-président chargé de l'environnement et de la biodiversité.

**« Cette initiative innovante va participer au rayonnement des 28 espaces naturels sensibles labellisés par le département. Elle vient s'ajouter aux aides que la collectivité alloue aux établissements scolaires dans le cadre de l'appel à projet annuel autour de l'alimentation, du climat, de l'eau et de la biodiversité lancé en application de la [Convention régionale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable](#). »** ajoute Claire Foucher-Maupetit.

Pour aller plus loin :

Le [Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher 2024-2034](#)

Les [Espaces Naturels Sensibles \(ENS\) de Loir-et-Cher](#)